

DOSSIER DE SOLLICITATION POUR UN DEPLACEMENT D'OUVRAGE ELECTRIQUE

INFORMATIONS RELATIVES A L'UTILISATION DE CE DOSSIER

Ce dossier est composé de 2 parties distinctes :

- ⇒ En première partie, **un guide** dont les objectifs sont les suivants :
 - **Renseigner** le demandeur sur la procédure suivie dans le cadre de sa demande
 - **Donner** des précisions sur la liste des documents à fournir ainsi que sur leur forme
 - **Aider** à la compréhension de la fiche de renseignement jointe
- ⇒ En seconde partie (2 dernières pages), **une fiche de renseignement** à renvoyer à nos services à l'adresse indiquée sur celle-ci et accompagnée des pièces requises.

La précision et la complétude des informations transmises pour la demande conditionnent le délai de réponse de nos services. Une demande trop imprécise risque en effet de ne pas être exploitable en l'état et de nécessiter une demande de complément d'information peu propice à une réponse rapide de nos services.

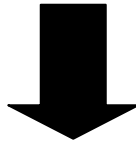
La fiche de renseignement a été conçue pour permettre une saisie informatisée des informations. Afin de permettre un traitement efficace du dossier, il est préférable de nous faire parvenir toutes les pièces sur un support informatisé (photos numériques, numérisation de document papier etc) et ce, par e-mail à l'adresse électronique mentionnée sur la fiche de renseignement.

Guide de la demande de modification d'ouvrages électriques

Les trois phases d'une demande :

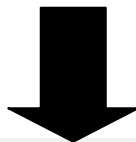
Emission de la demande :

- ⇒ Envoi du dossier de sollicitation pour un déplacement d'ouvrage électrique :
 - fiche de renseignement
 - pièces-jointes énumérées ci-dessous



Réception d'une Proposition Technique et Financière intégrant un devis accompagné des conditions particulières éventuelles après :

- ⇒ Etude électrique
- ⇒ Application des textes juridiques en vigueur (notamment le Code de l'énergie et autres prescriptions réglementaires)
- ⇒ Chiffrage de la solution



Réalisation des travaux. Après paiement ou acceptation devis et conditions particulières éventuelles :

- ⇒ Prise de contact du demandeur par un chargé d'affaire de Gérédis
- ⇒ Programmation des travaux
- ⇒ Réalisation des travaux
- ⇒ Facturation fin de travaux

Fiche de renseignement : Complétude du dossier

Les points clés incontournables :

Ces points, correctement renseignés et documentés, permettront un traitement plus rapide de votre demande

1. La nature juridique du terrain

- ⇒ Terrain privé
- ⇒ Domaine privé (terrains privés acquis par les collectivités publiques, notamment l'Etat, les régions, les départements, les communes ou autres organismes publics)
- ⇒ Domaine public

2. Le motif de la demande

Afin de pouvoir appliquer les textes réglementaires d'ordre juridique et financier correspondants à la demande, veuillez nous fournir l'autorisation d'urbanisme nécessaire (notamment permis de construire, de démolir, d'aménager ou le récépissé de la déclaration préalable) dans le cas d'une construction, modification ou démolition.

3. Pièces à joindre

- ⇒ Emplacement des travaux sur un plan de situation à l'échelle 1/10000 ou 1/25000 (ex : mappy, google map, plan michelin ...)



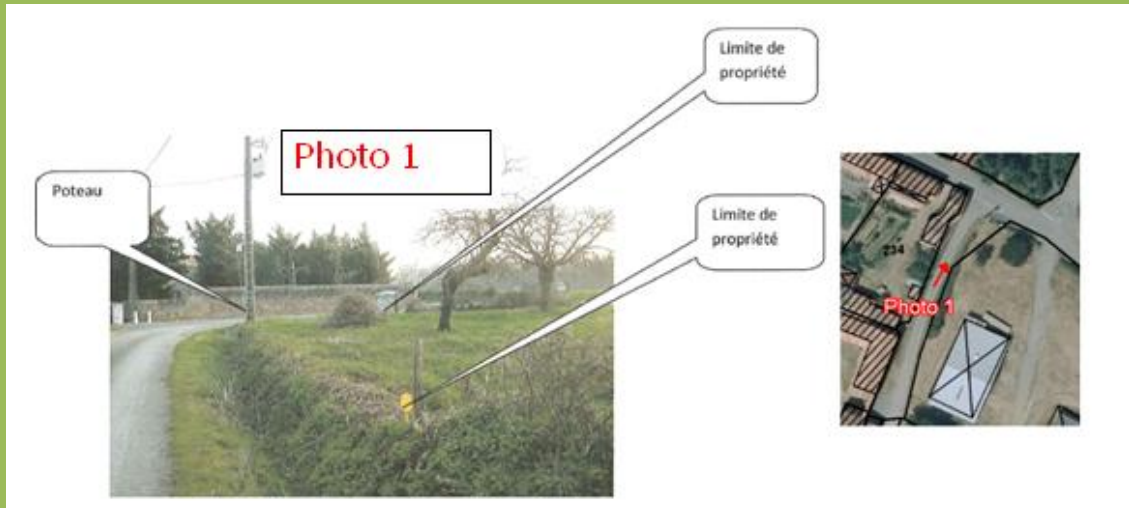
Fiche de renseignement : Complétude du dossier

- ⇒ Plan parcellaire avec N° de parcelle, tracé de l'ouvrage à modifier et en aérien emplacement des supports (poteaux) éventuels (site internet geoportail.gouv.fr ou demande Mairie). Possibilité d'effectuer le tracé directement sur le site geoportail.gouv.fr.



Fiche de renseignement : Complétude du dossier

- ⇒ Exemples de photographie de l'ouvrage à déplacer et précisions complémentaires sur le déplacement. Joindre un plan avec point et direction de prise de photographie.



- ⇒ Exemples d'une future construction



- ⇒ Ne pas oublier de fournir :
- Une copie de votre autorisation d'urbanisme (notamment permis de construire, permis d'aménager ou récépissé de la déclaration préalable)
 - Ainsi qu'une indication de la hauteur à l'aplomb de la ligne si la situation s'y prête.



Joindre la convention d'urbanisme et le permis de construire

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de

dosier n°

date de dépôt :

demandeur : Monsieur

pour la construction d'une maison bioclimatique

adresse terrain

ARRÊTÉ
accordant un permis de construire
au nom de la commune de Echiré

Etude électrique et proposition technique et financière

Etude :

L'étude ne peut être engagée que si le dossier de demande est complet et précis, conformément à la fiche de renseignement figurant en seconde partie du présent document. Dans le cas contraire, le délai d'étude sera lié à celui requis pour l'obtention des éléments manquants. L'objectif de l'étude est de trouver la solution technique correspondant à votre demande.

Gratuit ou payant ?

En s'appuyant sur le dossier de demande, la Convention de concession pour le service public de la distribution de l'électricité établie entre le SIEDS et GEREDIS et le Cahier des charges relatifs associé, et les textes juridiques officiels, il sera déterminé à qui incombe la charge financière des travaux de modification (GEREDIS ou le Demandeur).

! En terrain privé, GEREDIS ne prend pas en charge le financement de la modification des ouvrages si ceux-ci ne sont justifiés que par la seule volonté du demandeur, par exemple pour des raisons purement esthétiques ou pour des travaux privés ne bénéficiant d'aucune autorisation d'urbanisme.

Délai d'envoi du devis

Le délai d'envoi débute à partir de la date de recevabilité du dossier complet. Ce délai est de l'ordre de 2 mois après la date de recevabilité. Il peut varier selon l'importance des travaux à réaliser

Réalisation des travaux

Prise de contact :

Un chargé d'affaire prendra contact avec le demandeur dès le paiement de l'acompte indiqué sur le devis. Il sera l'interlocuteur technique du demandeur tout au long du chantier

Délai de réalisation

Une date de réalisation des travaux est programmée, au regard des contraintes techniques de chacune des deux parties.

Réalisation et facturation des travaux

Après mise en service de l'ouvrage modifié, une facture du solde du devis est envoyée au demandeur.

**Dossier de sollicitation pour un déplacement/modification
d'ouvrage(s) électrique(s)**
Fiche de renseignement à retourner

DEMANDE DE DEPLACEMENT D'OUVRAGE :

Pour établir une proposition de déplacement d'ouvrage, GEREDIS DEUX-SÈVRES vous remercie de compléter le formulaire suivant (éventuellement avec l'aide de l'installateur) et de le retourner, accompagné **obligatoirement** :

- De l'emplacement des travaux sur un plan de situation à l'échelle 1/10000 ou 1/25000,
- Du plan parcellaire avec n° de parcelle (propriété privée) et tracé de l'ouvrage à modifier,
- D'une (ou de) photographie(s) de l'ouvrage à déplacer,
- De l'autorisation d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager ou déclaration préalable) dans le cas d'une construction, d'une modification, d'une démolition.

Pour les ouvrages situés sur le domaine public :

- Plan à grande échelle précisant la position des ouvrages à déplacer et la nouvelle position envisagée, par rapport aux travaux finis, notamment la voirie existante ou à créer, le mobilier urbain, les plantations...
- Plans à grande échelle précisant les limites parcellaires des domaines public et privé

Les champs suivis d'un astérisque sont obligatoires pour permettre le traitement de votre demande

DEMANDEUR DU DEPLACEMENT D'OUVRAGE

M. ou Mme (nom et prénom) *
 La société (nom et n° RCS) *
 La collectivité locale *

Le cas échéant, représenté par M. ou Mme (titre/fonction)..... dûment habilité(e) à cet effet.

Adresse * :
 Commune * : Code postal *
 Numéro(s) de téléphone * : eMail. :

ADRESSE DE FACTURATION SI DIFFÉRENTE DE L'ADRESSE DU DEMANDEUR OU DU TIERS HABILITÉ

Nom et Prénom *
 Adresse de l'envoi de la facture *
 Commune * : Code postal * :

OUVRAGE(S) A DEPLACER

Commune * : Code postal * :

Motif de la demande :

STATUT JURIDIQUE DU TERRAIN *

- Terrain privé (propriété d'une personne privée, telle qu'un particulier, société civile ou commerciale, ou encore association)
- Domaine privé (terrains privés acquis par les collectivités publiques ou organismes publics)
- Domaine public
- La demande vise au déplacement d'un ouvrage du domaine public vers le domaine privé, ou inversement : Dans ce cas, ajouter les documents nécessaires aux deux catégories concernées

Compléter uniquement le tableau relatif au type de terrain concerné

PROPRIETAIRE PRIVE ET TERRAIN PRIVE *
<input type="checkbox"/> Construction, démolition, surélévation ou agrandissement de bâtiment (fournir l'autorisation d'urbanisme nécessaire) <input type="checkbox"/> Lotissement privé (viabilisation, division) <input type="checkbox"/> Plantation d'arbre <input type="checkbox"/> Création d'étang <input type="checkbox"/> Travaux de forage <input type="checkbox"/> Levée de terre <input type="checkbox"/> Autres :

TRAVAUX PUBLICS *	
<p><u>Terrain ou domaine privé</u></p> <input type="checkbox"/> ZAC/ZI <input type="checkbox"/> Construction de route <input type="checkbox"/> Aérodrome <input type="checkbox"/> Gare ferroviaire <input type="checkbox"/> Mairie <input type="checkbox"/> Ecole <input type="checkbox"/> Terrain de sport <input type="checkbox"/> Salle des fêtes <input type="checkbox"/> Centre d'apprentissage <input type="checkbox"/> Lotissement communal <input type="checkbox"/> Aisance de voirie <input type="checkbox"/> Autres.....	<p><u>Domaine public</u></p> <input type="checkbox"/> Elargissement de la chaussée <input type="checkbox"/> Aménagement de rond point <input type="checkbox"/> Carrefour <input type="checkbox"/> Rectification de tracé <input type="checkbox"/> Elargissement d'un pont routier <input type="checkbox"/> Création d'égouts ou d'eaux pluviales <input type="checkbox"/> Emplacement de stationnement <input type="checkbox"/> Plantation d'arbre <input type="checkbox"/> Voie nouvelle <input type="checkbox"/> Echangeur routier <input type="checkbox"/> Déplacement de pont <input type="checkbox"/> Autres.....
<p><u>Précisions sur le motif du déplacement :</u></p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	

Date : Nom :
Signature (le demandeur du déplacement/modification ou le tiers habilité) :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion du réseau public de distribution d'électricité. Ces informations sont nécessaires au traitement de votre dossier. Conformément à la loi n° 78-17 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au correspondant informatique et libertés à l'adresse suivante : cil@geredis.fr

Documents à retourner par courrier électronique: accueil-grd@geredis.fr

ou cas échéant courrier postal à GEREDIS :

GÉREDIS Deux-Sèvres
 Direction Acheminement Clients Fournisseurs
 17 rue des herbillaux
 79000 Niort